



AVEYRON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°12-2021-086

PUBLIÉ LE 23 JUIN 2021

Sommaire

Préfecture Aveyron / DIRECTION DES SERVICES DU CABINET

12-2021-06-22-00002 - Arrêté accordant la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers - promotion du 14 juillet 2021 (4 pages) Page 3

12-2021-06-23-00001 - Arrêté portant attribution de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif-Promotion du 14 juillet 2021. (2 pages) Page 8

Préfecture Aveyron

12-2021-06-22-00002

Arrêté accordant la médaille d'honneur des
sapeurs-pompiers - promotion du 14 juillet 2021



**BUREAU DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT
ET DE LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE**

Arrêté n° du 22 juin 2021

Objet : Arrêté accordant la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers.
Promotion du 14 juillet 2021

LA PRÉFÈTE DE L'AVEYRON
Chevalier de la Légion d'honneur

VU le décret n°68-1055 du 29 novembre 1968 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers ;

VU le décret n° 90-850 du 25 septembre 1990, modifié, portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;

VU le décret n° 99-1039 du 10 décembre 1999 relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;

VU le décret n° 2017-1155 du 10 juillet 2017 relatif à la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, modifié le 16 mai 2019 ;

Sur proposition du directeur des services du cabinet ;

- A R R E T E -

Article 1 : La médaille d'honneur des sapeurs-pompiers est décernée aux sapeurs-pompiers dont les noms suivent, qui ont constamment fait preuve de dévouement dans l'exercice de leurs fonctions :

Médaille de Bronze

Centre d'incendie et de secours de Belmont Sur Rance :
- Monsieur David MILHAU, caporal

Centre d'incendie et de secours de Camarès:
- Monsieur Thomas LOUIS, sergent

Centre d'incendie et de secours d'Estaing :
- Madame Chantal MARC, infirmière principale

Centre d'incendie et de secours de Marcillac:
- Monsieur Yvan DELMAS, caporal-chef

Centre d'incendie et de secours de Millau :
- Monsieur Jean-Paul FRANCONNÉ, sapeur 1ère classe

Centre d'incendie et de secours de Pont de Salars :
- Monsieur Florian BEDOS, caporal
- Monsieur Gilles DESPLAS, caporal-chef
- Monsieur Anaël SANNIE, caporal

Centre d'incendie et de secours de Rieuepeyroux :
- Monsieur Alexy CHEVALIER, sergent
- Monsieur François LOUPIAS, sergent
- Monsieur Jérôme RATABOUL, sapeur 1ère classe
- Monsieur Nicolas VERGNOLE, sapeur 1ère classe

Centre d'incendie et de secours de Rignac :
- Monsieur Yohan LAPORTE, sergent

Centre d'incendie et de secours de Roquefort :
- Madame Myriam GENIEYS, infirmière principale
- Madame Françoise MANDAGOT, infirmière principale

Centre d'incendie et de secours de Villefranche de Rouergue :
- Monsieur Stewan LAUDE, sapeur 1ère classe
- Madame Alisson VIONNET, sapeuse de 1ère classe

Médaille d'argent

Centre d'incendie et de secours du Belmont Sur Rance :
- Monsieur Jacques LIQUIERE, adjudant
- Monsieur Vivian PAGES, lieutenant

Centre d'incendie et de secours de Bozouls :
- Monsieur Thierry GREIN, adjudant
- Madame Céline LAURENS, sapeuse de 1ère classe

Centre d'incendie et de secours de Cassagnes-Bégonhès :
- Monsieur Xavier DELPONT, caporal

Centre d'incendie et de secours de Lacalm
- Madame Hélène CHARREIRE, infirmière-chef

Centre d'incendie et de secours de Laguiole :
- Monsieur Jérôme SICRE, caporal-chef

Centre d'incendie et de secours de Laissac :
- Monsieur Lionel LAMIC, adjudant

Centre d'incendie et de secours de Marcillac :
- Monsieur Julien ASTIER, sergent
- Monsieur Serge CHABRIER, sergent

Centre d'incendie et de secours de Millau :
- Monsieur Nicolas LIAUTARD, sergent professionnel
- Madame Chantal SICARD, médecin commandante

Centre d'incendie et de secours de Rignac :
- Monsieur Hervé JARLAN, sapeur 1ère classe

Centre d'incendie et de secours de Rodez :
- Monsieur Samuel FAURIE, adjudant
- Monsieur Mathieu VAYSSIERE, adjudant professionnel
- Monsieur Frédéric VIGNERON, sapeur 1ère classe

Centre d'incendie et de secours de Roquefort :
- Monsieur Fabrice COCALLEMEN, adjudant

Centre d'incendie et de secours de Saint-Amans des Cots :
- Monsieur Nicolas MARTIAL, sergent-chef

Centre d'incendie et de secours de Saint-Géniez- d'Olt :
- Monsieur Alexandre CABRAL, sapeur 1ère classe

Centre d'incendie et de secours de Saint-Sernin Sur Rance :
- Monsieur Sébastien VILLENEUVE, sergent

Centre d'incendie et de secours de Villefranche de Panat :
- Madame Nadine ZEGHINI, adjudante

Centre d'incendie et de secours de Villefranche-de-Rouergue :
- Monsieur Didier GIMENEZ, caporal-chef
- Monsieur Sébastien SCHOEMAEKER, adjudant professionnel

Médaille d'or

Centre d'incendie et de secours du Bassin :
- Monsieur Ludovic GARCIA, adjudant-chef
- Monsieur Fabien REZ, caporal-chef

.../...

Centre d'incendie et de secours de Capdenac-Gare :
- Monsieur Cédric BERBERIA, adjudant-chef

Centre d'incendie et de secours de Cassagnes Bégonhès :
- Monsieur Stéphane CROSLAND, adjudant-chef

Centre d'incendie et de secours de Laguiole :
- Monsieur Matthieu GINISTY, lieutenant
- Monsieur Michel PERET, caporal-chef

Centre d'incendie et de secours de Millau :
- Monsieur Denis BLANC, caporal-chef
- Monsieur William BUCHET, commandant professionnel
- Monsieur Fabrice LACAN, adjudant-chef professionnel
- Monsieur Laurent VERMOREL, adjudant-chef professionnel

Centre d'incendie et de secours de Montbazens :
- Monsieur Jérôme VERNHES, adjudant-chef

Centre d'incendie et de secours de Naucelle :
- Monsieur Jean-Yves ALBOUY, caporal-chef
- Monsieur Michel ALQUIER, caporal-chef

Centre d'incendie et de secours de Rignac :
- Monsieur Thierry IMBERT, adjudant-chef

Centre d'incendie et de secours de Roquefort :

- Monsieur Jérôme RIVEMALE, caporal-chef

Centre d'incendie et de secours de Séverac d'Aveyron :

- Madame Danielle CHAYRIGUES, infirmière-chef

Centre d'incendie et de secours de Sainte-Geneviève sur Argence :

- Monsieur Didier CANTUEL, adjudant-chef

- Monsieur Alain FABRE, caporal-chef

Centre d'incendie et de secours de Saint-Sernin Sur Rance :

- Monsieur Benoît VALAT, adjudant-chef

Médaille grand or

Etat-Major :

- Monsieur Jacques SUAREZ, capitaine professionnel

Centre d'incendie et de secours de Millau :

- Monsieur Jacky COMPAN, adjudant-chef

Centre d'incendie et de secours de Rodez :

- Monsieur Jean-Luc AUGUSTE, capitaine professionnel

- Monsieur Christian DE BRITO, adjudant-chef

Centre d'incendie et de secours de Saint-Affrique :

- Monsieur José MOURAO, lieutenant

Centre d'incendie et de secours de Saint-Chély d'Aubrac :

- Monsieur Jean-Paul PLAGNARD, caporal-chef

- Monsieur François RESNIER, médecin lieutenant-colonel

Article 2 : Le directeur des services du cabinet est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Valérie MICHEL-MOREAUX

Préfecture Aveyron

12-2021-06-23-00001

Arrêté portant attribution de la médaille de
bronze de la jeunesse, des sports et de
l'engagement associatif-Promotion du 14 juillet
2021.



**PRÉFET
DE L'AVEYRON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services du cabinet

**BUREAU DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT
ET DE LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE**

Arrêté n°

du 23 juin 2021

Objet : Attribution de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. *Échelon bronze*. Promotion du 14 juillet 2021.

LA PRÉFÈTE DE L'AVEYRON
Chevalier de la Légion d'honneur

VU le décret n° 69-942 du 14 octobre 1969 relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports,

VU le décret n° 70-26 du 8 janvier 1970 relatif à la médaille de la jeunesse et des sports,

VU le décret 83-1035 du 22 novembre 1983 relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports, ensemble le décret n° 69-942 du 14 octobre 1969 modifié relatif au même objet,

VU l'arrêté du 5 octobre 1987 portant déconcentration des décisions d'attribution de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports,

VU le décret n° 2000-543 du 16 juin 2000 modifiant le décret du 8 janvier 1970 relatif à la médaille de la jeunesse et des sports,

VU le décret n° 2013-1191 du 18 décembre 2013 modifiant le décret n° 69-942 du 14 octobre 1969 modifié relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports,

CS 73114
12031 RODEZ CEDEX 9
Tél. : 05 65 75 71 71
Mél. : prefecture@aveyron.gouv.fr

1/2

SUR proposition de la directrice académique des services départementaux de l'Éducation nationale, et après avis de la commission départementale chargée d'examiner les candidatures à la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif :

- A R R E T E -

Article 1 : La médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est décernée à :

- M. Charles BARROSO – 220, *Les Camps Sarrats* – 12 740 SÉBAZAC-CONCOURÈS (multisports)
- Mme Marcelle BÉLARD née ANGELVY– Rue de la montagne – *Sainte-Geneviève-sur-Argence* - 12 420 ARGENCES-EN-AUBRAC (randonnée pédestre)
- Mme Christiane BERTHOMIEU née ANDUZE– 8, lot. Fontange – rue de Perse – 12 500 ESPALION (randonnée pédestre)
- Mme Josiane BESSIÈRE née MAZENQ – *Les Colombiers* – Lapanouse – 12 150 SÉVERAC D'AVEYRON (course à pied)
- M. Olivier DOUET – 17, côte de Moulines – 12 330 MARCILLAC-VALLON (football)
- Mme Virginie FABRE – 8, rue Jean Henri Dunant – 12 100 MILLAU (handball)
- Mme Laëtitia FENELLE - 121, chemin du Tricot – 12 200 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE (judo)
- M. Paulo GIOIA – 16, rue de la pépinière – 12 100 MILLAU (handball)
- Mme Monique JARLAN – *Toulonjergues* – 12 260 VILLENEUVE D'AVEYRON (culture)
- M. Pierre LEBEGUE - *Saint Dalmazy* – 12 150 SÉVERAC D'AVEYRON (Patrimoine)
- M. Mickaël LEDOLLEY – 32, avenue des tanneurs – 12 000 LE MONASTÈRE (taekwondo)
- M. Christian MARTY – *Le Castanié* – 12 160 MOYRAZÈS (football/quilles)
- M. François MAUREL – 12, rue Emma Calvé – 12 800 NAUCELLE (jeunesse)
- Mme Delphine PES – 54, avenue Jean Jaurès – 12 100 MILLAU (handball)
- M. Damien PRADALIER – 10, pré de Coulom – 12 580 CAMPUAC (football)
- Mme Monique ROSSIGNOL – *Le bourg* – 12 200 SANVENSA (culture)

Article 2 : La secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'application du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Rodez, le 23 juin 2021

Valérie MICHEL-MOREAUX

CS 73114
12031 RODEZ CEDEX 9
Tél. : 05 65 75 71 71
Mél. :prefecture@aveyron.gouv.fr